



Sur	face habitable
Entrée	2.7
Cuisine	8.7
Salon/Séjour	20.4
Salle d'eau/WC	5.3
Chambre 1	11.3
Chambre 2	9.4

Total Surface habitable	57.7

Surface exterieure	
Balcon	30.5

## LÉGENDE

DB : oscillo battant
PF : porte-fenêtre vitrée
VR : volet roulant
PV : pare-vue séparatif
SS : sèche serviette

PV : pare-vue sépa SS : sèche serviett GC : garde-corps PL : placard LL : lave-linge LV : lave-vaisselle

LV : lave-vaisselle Cui : four & plaques de cuisson R : réfrigérateur

E : persienne coulissante TL : tableau electrique

module thermique d'appartement gaine technique

cloison amovible accessibilité PMR

Nota: Des modifications mineures ou des aménagements de détails, nécessités pour des raisons d'ordre technique ou administratif, peuvent étre apportés aux plans. Une différence de 5% sur les surfaces et les côtes sera considérée comme admiseible diférence de diférence de dois comme admiseible diférence de diférence du pue les surfaces de la considérée comme

aménagements de détails, nécessités pour des raisons d'ordre technique ou administratif, peuvent étre apportés aux plans. Une différence de 5% sur les surfaces et les côtes sera considérée comme admissible (tolérance d'exécution). Dans les cuisines, les indications telles que LL, LV, R, etc... sont représentées pour définir femplacement des attentes eaux usées, eau potable, électricité. La fourniture de félectroménager, et du mobilier n'est pas prévue dans la prestation due.



A 02/12/2024

OBJET 1ère édition

lition